

que c'est bien sur cette grande artère de Paris, du midi au septentrion, que s'est élevé d'abord le Grand-Pont. Cet emplacement est logique et tout à fait d'accord avec les documents historiques : la grande voie était la ligne droite de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Martin, et non celle de la rue Saint-Denis, qui, à cette époque, venait reprendre la voie derrière Saint-Laurent.

Les considérations qui précèdent suffisent pour faire connaître l'économie générale de notre travail et les idées qui ont présidé à sa confection. La légende explicative dont il est accompagné donne, à chaque renvoi, les observations spéciales que chaque point a paru exiger.

## II.

### VUE RESTITUÉE DE LA VILLE DE SENLIS

AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE.

(Voir ci-dessus, p. 74.)

C'est en faisant, à Senlis, des recherches sur l'état de cette ville au temps où Jean de Jandun y résida, sur le lieu probable et les causes de ce séjour, que la découverte du plan et des tablettes de cire dont il est question plus loin nous amena à tenter une restitution de cette petite cité vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle. Nous avons voulu réaliser graphiquement ce que l'auteur a fait dans son *Traité*, sous une forme littéraire propre à son temps, c'est-à-dire une description présentant l'aspect d'un plan cavalier, qui pût devenir, aux yeux du lecteur, un point de comparaison avec le plan de Paris à la même époque, et expliquer en quelque sorte le parallèle établi par les deux documents de 1323. Les considérations qui suivent, et que suggère l'examen de ces plans, sont d'autant plus utiles pour l'intelligence du texte auquel on les applique, que Senlis, comme les petites villes de cette époque, a changé bien lentement, et conserve même encore beaucoup de marques indiscutables de son état ancien. C'est donc une garantie de l'exactitude probable de notre travail.

Raison de ce travail.

Le plan de la ville de Senlis, dressé à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, et publié dans les premières années du xviii<sup>e</sup>, avec la carte du diocèse de Senlis, indique l'état de cette place et de ses fortifications à cette époque, ainsi que le tracé des rues qui la traversaient avant le percement, fait en 1750, pour le passage de la route royale de Flandre. Il est facile de voir que les fortifications élevées, ou pour mieux dire relevées durant les dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle, ont suivi exactement le tracé de celles qui existaient auparavant. L'enceinte de la ville n'aurait donc point varié sensiblement du xiii<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle; nous disons du xiii<sup>e</sup>, parce que c'est vers cette époque qu'une mesure générale fit construire, réparer ou agrandir la plupart des enceintes de villes et de châteaux. Il n'entre pas dans notre plan de détailler les causes de ces travaux; il suffit d'indiquer le fait. En ce qui concerne le tracé de ces enceintes, et notamment de celle qui nous occupe, nous ferons remarquer que, dès le xiv<sup>e</sup> siècle et antérieurement, on avait l'habitude de protéger les portes, ou même les poternes importantes, par des barbicanes ou des lices placées en dehors des fossés, et

affectant la forme triangulaire ou semi-circulaire. Cette observation a pour but de justifier le maintien de ces ouvrages extérieurs dans un plan au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, restitué sur un tracé du <sup>xvii</sup><sup>e</sup>. Leur forme, dans le plan cavalier, indique bien celle des épaulements et palissades en usage à cette époque, et remplacés plus tard par les escarpes destinées à résister aux effets du canon.

Aspect de Senlis.

Senlis s'étend sur une sorte de mamelon incliné vers la rivière et vers Paris, lequel se rattache au plateau du Valois par la route de Crespy. Aussi la disposition des enceintes et des rues est-elle celle de toutes les villes fortifiées, dont l'origine remonte au temps des Romains : la cité, ou *castellum*, se trouve dans la partie culminante, et la ville, qui est aussi fortifiée, s'étend sur la déclivité jusqu'aux fossés et à la rivière. Cette disposition subsiste bien clairement dans les vieilles villes à demi abandonnées du midi de l'Europe, en Espagne surtout et en France. Toujours on trouve le château protégeant la ville, et toujours il est placé à l'une des extrémités de l'enceinte. Notre opinion, fondée sur l'examen de beaucoup de ces *oppida* encore habités ou abandonnés, est que la ville a été bâtie en même temps que le château, et que, dans la suite des temps, elle a pris plus ou moins d'importance, selon les avantages du lieu ou la puissance de l'évêque qui en était le seigneur féodal. L'étude des transformations, ou pour mieux dire des accroissements de ces agglomérations à côté des châteaux et des monastères, serait fort intéressante pour l'histoire de la propriété foncière, notamment dans les villes d'où sont sortis les privilèges et les libertés des communes. On y verrait la marche progressive des aliénations faites, à divers titres et pour diverses raisons, par les seigneurs, d'abord possesseurs uniques du sol, aux religieux, aux tenanciers, aux marchands, aux artisans; on sait d'ailleurs que le principal développement de ce mouvement a eu lieu vers l'époque des croisades.

Il nous semble que c'est surtout dans la topographie d'une ville qu'on peut suivre peu à peu toutes ces transformations; car, jusqu'à la fin du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, les limites des propriétés, surtout des propriétés bâties, ont bien peu varié; ces limites étaient sacrées, et l'on en conservait toujours les *témoins*, non-seulement dans les écrits, mais surtout sur le terrain. C'est sans doute à cette coutume, dont les traces existent partout, qu'il faut attribuer le laconisme de certaines désignations des vieilles chartes : les détails étaient inutiles, puisque les choses existaient. Dans les développements qu'exigera le texte descriptif de la *Topographie du vieux Paris*, ces considérations pourront avoir leur place.

Facilités  
et avantages  
que présente Senlis  
pour  
un plan cavalier.

Senlis présente, pour la justification du parti pris dans l'exécution du plan cavalier, des avantages qu'on rencontrerait plus difficilement ailleurs, au moins en France. C'est une ville qui est demeurée stationnaire depuis un temps très-long. Les substructions de ses maisons et de ses édifices n'ont pas varié; il n'y a donc, même pour aujourd'hui, que bien peu de changements apportés à l'état des rues. L'enceinte elle-même de la ville existait encore au commencement de ce siècle, et celle de la cité, du *castellum*, subsiste encore, quoique ruinée presque entièrement. On comprend qu'il en soit ainsi, puisque les habitations que le seigneur permettait d'élever auprès des murs de ce château intérieur étaient d'abord très-légères et toutes provisoires, et que ce ne fut que plus tard, après différentes formes d'aliénation, qu'enfin la propriété en fut acquise aux habitants, sous diverses conditions.

Le même travail s'opérant pour toutes les autres grandes divisions foncières d'une ville, telles que couvents, hôtels, etc. la physionomie de ces villes changeait en même temps, et il y a certaines époques où les différences sont bien tranchées. A Senlis, on peut suivre assez facilement ces traces, et l'on peut dire que chaque îlot représente, pour une certaine époque, soit un clos, soit un couvent, soit un hôtel, dans lesquels on a successivement taillé de petites habitations pour les gens attachés au service des seigneurs ou des propriétaires. A Paris, le même mouvement est bien facile à suivre, et cette capitale forme comme un résumé général de ce qui se passait dans toutes les agglomérations peuplées.

Ainsi, la ville de Senlis est coupée perpendiculairement par deux grandes voies : l'une, qui traverse la ville et la Cité, constitue une ancienne voie romaine très-fréquentée, dont les restes se retrouvent partout dans le Valois ; l'autre, qui conduit de Meaux à Beauvais, ne traversait pas la Cité, mais seulement la place du Marché, qui s'étend sous l'escarpement des tours de l'enceinte intérieure. Ces deux voies donnent quatre portes, les seules en effet qui existassent avant le XIV<sup>e</sup> ou le XIII<sup>e</sup> siècle, et qui étaient : 1<sup>o</sup> la porte de Paris, 2<sup>o</sup> la porte Saint-Rieul, 3<sup>o</sup> la porte de Creil, et 4<sup>o</sup> la porte de Meaux (aujourd'hui porte Billon). Il existait, avant le XIII<sup>e</sup> siècle, à l'angle, du côté de Saint-Vincent, un faubourg, et l'enceinte se fermait sans doute de la poterne *p* à la porte Billon, marquée *n*. Le fait résulte d'une indication des *Tablettes de cire* du XIV<sup>e</sup> siècle, conservées à l'hôtel de ville de Senlis. Depuis lors, et encore aujourd'hui, la porte dite *de Meaux* se trouve à l'angle du quartier Saint-Vincent et dans l'enceinte extérieure. Au reste, ces monastères monumentaux, comme Saint-Vincent, étaient en général placés à proximité de l'enceinte des villes, qu'ils protégeaient : Saint-Germain, Saint-Martin, Saint-Victor, etc. à Paris, en sont un exemple.

A l'extérieur des portes, et sur les routes, se trouvaient, comme partout, les faubourgs, composés d'auberges, de chapelles et de granges. Les villes se fermant de bonne heure dans les temps de troubles, ces faubourgs servaient à héberger ceux qui ne pouvaient entrer dans la ville, et les chapelles leur permettaient d'entendre la messe du matin, coutume qui était fort répandue, et qui existe encore en Espagne dans des conditions analogues.

Les îlots sont composés, pour la ville, à partir de la porte de Paris : 1<sup>o</sup> en *O* et *M*, des deux couvents contigus des Carmes et des Cordeliers ; 2<sup>o</sup> en *I*, de Saint-Vincent et ses jardins ; 3<sup>o</sup> en *N*, du couvent des Capucins et dépendances ; 4<sup>o</sup> en *D*, de Saint-Pierre et dépendances ; 5<sup>o</sup> en *E* et *h*, de la commanderie de Saint-Jean et de Sainte-Geneviève, avec une ruelle de dégagement (ici, il est à remarquer que le côté qui regarde le marché et la Cité est garni de petites maisons propres au commerce, et sans aucun doute bâties pour être louées aux marchands et aux artisans) ; 6<sup>o</sup> en *F* et *f*, de Saint-Aignan et de la Maison de Ville au centre et du marché, où se trouvent les changes. C'est en *e*, et dans la partie qui regarde la route de Creil, que se trouvent les cimetières et greniers publics, terrains autrefois peu bâtis et qui aujourd'hui encore ne le sont guère plus. Dans la Cité elle-même, les îlots sont encore bien distincts : le *châtel* se trouve en *a*, avec le prieuré de Saint-Maurice et divers hôtels séparés seulement par des ruelles, lesquels ont été anciennement des logis de soldats et des magasins. De l'autre côté de la rue de Paris, s'élèvent la cathédrale en *A* et l'évêché en *b*, avec Saint-Frambourg et l'ancien hôtel-Dieu en *C* et *c*. Comme presque partout, la cathédrale a son chevet touchant à l'enceinte, ainsi que celui de Saint-Fram-

Détails du plan.

bourg. Ces grandes divisions suffisent pour faire comprendre la destination des bâtiments et édifices qui figurent sur le plan cavalier.

Ce plan indique, autant qu'il a été possible de le faire, la largeur des rues, bien que celles qui se présentent transversalement aient dû être laissées un peu plus spacieuses, pour être visibles derrière les maisons. Ce parti pris se trouve dans toutes les représentations de ce genre, où il est facile de voir que, sauf la direction des rues et l'aspect des principaux édifices, tout le reste est dessiné arbitrairement. Nous avons cherché ici à reproduire la physionomie de Senlis au *xiv*<sup>e</sup> siècle; si nous avons dû prendre une époque antérieure, celle du *ix*<sup>e</sup> ou *x*<sup>e</sup> par exemple, les îlots, tout en conservant leur configuration, n'auraient pu offrir les mêmes constructions, puisque les maisons n'avaient alors ni la même importance ni la même destination. Les îlots excentriques auraient été fermés de hautes murailles, et, dans les rues principales seulement, on aurait vu des lignes de maisons d'artisans et de marchands appliquées aux murs. Au marché encore, au lieu de la suite de maisons à pignons qui s'adosse à l'enceinte de la Cité, il n'y aurait eu que des échoppes en bois laissant libre le pied de cette enceinte. Cette indication suffit pour donner une idée des différences capitales qu'un plan cavalier offre, suivant les époques, quand le plan en simple tracé n'en présente réellement aucune. A Senlis, le plan cadastral actuel n'est pas bien différent de celui du *xvii*<sup>e</sup> siècle.

On sait que Senlis a toujours été entouré de forêts; son nom latin *Sylvanectum* l'indique surabondamment; et, quoique de nombreux défrichements aient eu lieu, ce voisinage lui donne encore une salubrité incontestée; mais cet avantage est compensé par l'inconvénient des mouches dont parle le manuscrit du *xiv*<sup>e</sup> siècle. Le nom de *Fontaines des raines*, donné à la partie basse vers Paris, où coule la Nonnette, fournit la preuve que les fossés de cette portion de la ville étaient habités, alors comme aujourd'hui, par des grenouilles. Si donc, comme il est probable, Jean de Jandun était logé chez les Carmes et les Cordeliers, *O* et *M.* ou chez les Capucins *N.*, on voit qu'il était placé convenablement pour apprécier les concerts de la gent marécageuse. Si l'on considère d'ailleurs l'immense horizon dont on jouit du haut de Senlis, l'abondance et l'excellente qualité des matériaux de construction, pierre ou bois, que le sol produit, la proximité de Paris et le voisinage de plusieurs monastères riches et célèbres, tels que Chaalis, la Victoire, Royaumont, etc. on conviendra sans peine qu'un Parisien pouvait en vanter les avantages, et ne pas trop se plaindre de son repos relatif, puisqu'il se trouvait au milieu de moines savants et disputeurs, qui devaient lui rappeler les collèges de Paris, alors si agités.

En rapprochant cette vue cavalière d'une petite ville de province, du plan de Paris à la même époque, on pourra, en quelque sorte, suivre sur le papier le récit de Jean de Jandun. Certaines parties pourront soulever quelques objections, bien qu'elles aient été consciencieusement étudiées et restituées; nous croyons néanmoins, avec les artistes topographes des siècles derniers, que cette forme de reproduction, même avec les incertitudes de détail qu'elle comporte, est encore celle qui donne le meilleur commentaire graphique des documents historiques relatifs aux vieilles cités.

HENRY LEGRAND.